



*Mairie*  
*38142 Besse en Oisans*

Téléphone : 04 76 80 25 80  
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 09 FEVRIER 2024 A 15H00**

**ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du PV de la dernière réunion**
- **Préparation du Budget 2024 / programmation des travaux (dégâts intempéries, en-cours, projets, demandes de subventions)**
- **Dématérialisation des actes (transmission électronique)**
- **Gestion du personnel communal : prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**
- **Modification des statuts de la CCO**
- **Modification des statuts du SACO**
- **Site Internet**
- **Urbanisme : point sur les dossiers en cours**
- **Point sur la CCO et les différents syndicats**
- **Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion (fin mars 2024)**
- **Questions diverses**

En préambule de la réunion, le PV de la réunion du 01/12/2023 est approuvé à l'unanimité

**DELIBERATIONS :**

- **ACHAT DE TERRAINS** : validation d'achats de parcelles appartenant à un particulier, charges de notaires à charge de la commune
- **MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE** : validation du projet qui permettra à terme de télétransmettre à la Préfecture de l'Isère tous les actes administratifs et comptables (délibérations, arrêtés, marchés, Budgets et Comptes Administratifs)
- **GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL : MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE** : instauration de cette prime exceptionnelle (1 seule fois) aux conditions de la Fonction Public d'Etat selon textes en vigueur.
- **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS : APPROBATION** : validation de la modification des statuts approuvés par la CCO par délibération n°CCO\_2023\_147 du 12 décembre 2023 (délibération CCO et nouveaux statuts consultables en Mairie)
- **MODIFICATION DES STATUTS DU SACO** : adhésion des communes de Mizoen, Vaujany et Villard Reculas au SACO pour l'exercice de la compétence assainissement non collectif

**PREPARATION DU BUDGET 2024 – PROGRAMMATION DES TRAVAUX :**

Le budget prévisionnel de la section de fonctionnement sera établi sur les mêmes bases que les années précédentes.

Pour la section d'investissement :

Les travaux suivants seront inscrits au budget 2024 :

- **Voirie :**
  - Restauration patrimoine bâti voies et placettes (calades, murets, parements..) / 2eme Tranche (pour rappel cette opération est subventionnée et programmée par la Région AURA et le Département de l'Isère sur 3 Tranches : 2023/2024/2025 – la part 2023 ayant déjà été soldée)
  - Route de la Lisière : réalisation d'enrobés
  - Dégâts suite aux intempéries de décembre 2023 : chiffrages en cours et demande de subventions à faire

- Aménagement de village :

- Pose de 2 stations de recharge pour vélos électriques (fournis par la CCO)

Les travaux suivants sont encore à l'étude et pourront être inscrits au budget, sous réserve de leur faisabilité et de leur possibilité de financement :

- Requalification du camping municipal : raccordement aux réseaux d'assainissement et d'électricité (rendu d'étude très prochainement)
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Point sur les différentes demandes d'urbanisme en cours et en projet
- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes
- **Site Internet :** travail en cours pour la création d'un nouveau site internet
- Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu fin mars 2024 (vote budget 2024)

